

**RAPPORT DE CUBA AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR  
LA RÉOLUTION 57/11 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DES NATIONS UNIES**

**«NÉCESSITÉ DE LEVER LE BLOCUS  
ÉCONOMIQUE, COMMERCIAL ET FINANCIER  
APPLIQUÉ À CUBA PAR LES ETATS-UNIS  
D'AMÉRIQUE»**

**La Havane, 8 juillet 2003**

## **TABLE DES MATIÈRES**

|   |           |
|---|-----------|
| <b>INTRODUCTION .....</b>   | <b>1</b>  |
| <b>1.- LE BLOCUS DES USA À CUBA : MISE EN PLACE, APPLICATION ET DURCISSEMENT .....</b>  | <b>4</b>  |
| <b>2.- L'EXTRATERRITORIALITÉ DE LA POLITIQUE DE BLOCUS.....</b>   | <b>8</b>  |
| <b>3.- RETOMBÉES SUR LA SANTÉ, L'ALIMENTATION, L'ÉDUCATION ET LA CULTURE.....</b>   | <b>11</b> |
| <b>3.1- SANTÉ .....</b>   | <b>11</b> |
| <b>3.2.- ALIMENTATION .....</b>   | <b>14</b> |
| <b>3.3.- EDUCATION .....</b>  | <b>16</b> |
| <b>3.4.- CULTURE .....</b>  | <b>18</b> |
| <b>4.- RETOMBÉES SUR LES EXPORTATIONS ET LES SERVICES.....</b>  | <b>21</b> |
| <b>5.- RETOMBÉES SUR LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES, SCIENTIFIQUES, CULTURELS ET SPORTIFS ENTRE LES PEUPLES NORD-AMÉRICAIN ET CUBAIN .....</b> | <b>24</b> |
| <b>6.- RETOMBÉES SUR D'AUTRES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE CUBAINE .....</b>  | <b>27</b> |
| <b>CONCLUSIONS .....</b>  | <b>30</b> |

## INTRODUCTION

Voilà plus de quarante ans que le peuple cubain est en butte au blocus économique, commercial et financier qu'applique le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique dans le cadre d'une politique hostile parmi les plus cruelles, les plus inhumaines et les plus prolongées auxquelles un peuple ait été soumise dans l'histoire de l'humanité.

Dès la victoire même de la Révolution, dès que le peuple cubain eut concrétisé son droit à l'autodétermination par la destruction des assises du régime néo-colonial imposé par les Etats-Unis dans l'île, ceux-ci lui appliquèrent différentes sanctions économiques dans le but avoué de provoquer « la faim, le désespoir et le renversement du gouvernement<sup>1</sup> », selon ce qui apparaît textuellement dans un document officiel du département d'Etat daté du 6 avril 1960.

Depuis, dix administrations nord-américaines n'ont fait, en quarante-quatre ans, que renforcer et élargir le système complexe de lois et de mesures constituant le blocus appliqué au peuple cubain.

Cette politique a causé et continue de causer des dommages importants au bien-être matériel, psychique et spirituel du peuple cubain, entravant grandement son développement économique, culturel et social.

Qu'il suffise de rappeler que 6 Cubains sur 10 sont nés et ont vécu dans le cadre de ce système de sanctions qui s'est doublé par ailleurs d'agressions militaires, de la guerre biologique, de transmissions illégales de radio et de télévision, d'actions terroristes, de plans d'attentat contre les principaux dirigeants, d'encouragement à l'émigration illégale et d'autres actions hostiles stimulées, financées, soutenues ou permises par ces administrations de la Maison-Blanche.

Le blocus vise avant tout à asphyxier la nation cubaine des points de vue économique et social en la privant de ses moyens de subsistance fondamentaux. Ses prohibitions et ses restrictions sont dénuées de tout fondement légal et moral. Aux termes de l'alinéa c) de l'article II de la Convention de Genève pour la prévention et la répression du crime de génocide, datée du 9 décembre 1948, le blocus imposé par le gouvernement nord-américain à Cuba constitue un acte de génocide et, par conséquent, un crime de droit international.

L'administration républicaine de George W. Bush a élevé à des niveaux sans précédents les mesures et les prohibitions de ce blocus contre Cuba. Ses actions s'inscrivent dans le droit fil de la politique traditionnelle de l'extrême droite nord-américaine et des secteurs les plus ultras et les plus violents de

---

<sup>1</sup> Foreign Relations of the United States, Cuba, volume VI, 1958-1060, Department of State, U.S. Government Printing Office, 1991

l'émigration cubaine aux USA, une politique qui vise à saper les assises mêmes de la nation cubaine. Rappelons que les visées des Etats-Unis sur Cuba ne datent pas d'aujourd'hui : dès sa naissance, l'Union américaine tenta d'annexer l'île soit par l'achat à l'Espagne, soit par sa cession de la part de celle-ci, soit même par la force militaire, ces visées ayant reposé sur des politiques telles que la « Doctrine Monroe » ou la thèse du « fruit mûr », qui ne furent en fait que les préludes précoces de l'interventionnisme et de l'unilatéralisme qui caractérisent de nos jours les Etats-Unis. On comprend dès lors pourquoi, après être intervenus dans la guerre des Cubains contre l'Espagne (1895-1898), les USA occupèrent le pays pendant quatre ans et ne s'en retirèrent qu'après lui avoir imposé un amendement constitutionnel qui convertissait de fait l'île en une néo-colonie, cette situation s'étant prolongée jusqu'en janvier 1959, où triomphe la Révolution.

En renforçant le blocus, le président actuel des USA n'a fait que payer de retour la mafia terroriste cubano-américaine de Miami pour le « service » décisif qu'elle lui a rendu en jouant un rôle clef dans les fraudes qui lui ont permis d'usurper la présidence du pays aux élections de 2000. Cette mafia, faut-il le rappeler, est composée non seulement de politiciens corrompus qui, jusqu'en 1959, firent leur richesses aux dépens de la faim et du sang du peuple cubain, de tortionnaires et d'assassins avérés qui causèrent la mort de vingt mille Cubains, de pilleurs de fonds publics et toute la lie humaine qui servit de soutien à la dictature de Fulgencio Batista et au contrôle néo-colonial que les USA exerçaient, mais encore de leurs successeurs, de leurs émules et de leurs héritiers ainsi que de tous ceux qui ont promu, financé et exécuté les pires actes de terrorisme contre le peuple cubain tout au long de ces quarante-quatre ans.

La prétention de l'administration Bush d'imposer sa volonté au monde comme seule norme applicable, au déni du droit international et par une utilisation illégale et sans contrôle de la menace de la force ou au recours à celle-ci, constitue un grave encouragement aux plans d'agression, militaires y compris, contre Cuba.

Se sachant parfaitement incapable de miner le soutien indéfectible du peuple cubain à sa Révolution, la mafia terroriste d'origine cubaine de Miami, des figures importantes et des faucons militaristes au sein de l'administration républicaine réactionnaire qui dirige les Etats-Unis et, bien entendu, les mercenaires payés par tous ces gens-là dans l'île même rêvent de l'idée sinistre de provoquer une agression armée contre Cuba.

Ceux qui stimulent l'agression qui devrait censément mettre fin aux transformations révolutionnaires opérées en toute souveraineté par le peuple cubain ne cessent de tramer de faux prétextes pour impulser leurs plans.

Ainsi, le département d'Etat, sans la moindre justification, maintient Cuba sur sa liste illégitime de pays qui soutiennent ou protègent censément le terrorisme dans le monde. Qui plus est, des fonctionnaires de l'administration Bush ont réitéré l'accusation mensongère selon laquelle Cuba est en mesure de fabriquer des armes biologiques.

Par ailleurs, l'administration Bush – précisément celle qui s'est arrogée le droit de museler l'autodétermination de n'importe quel peuple du monde par ses guerres dites « préventives » et qui maintient dans une nébuleuse juridique et dans des conditions infrahumaines des milliers de personnes sur la base navale de Guantánamo et aux Etats-Unis mêmes – impose année après année à la commission des Droits de l'homme, par le chantage et la coercition, une résolution qui manipule ce thème en vue de fabriquer une justification illégitime de sa politique hostile contre Cuba.

Dans ce même contexte, les accords migratoires souscrits entre les deux pays en 1994 sont durement attaqués par les ennemis d'une normalisation des relations bilatérales qui visent essentiellement à mettre fin à l'émigration dans l'ordre que prévoient ces accords et à provoquer une émigration illégale massive, compte tenu des difficultés qu'impose le blocus et de l'encouragement à ce genre d'émigration qu'établit la loi d'Ajustement cubain, une loi absurde et criminelle qui, pour la première fois dans l'histoire, accorde des garanties et des droits spéciaux, dont le droit de séjour, à des étrangers, autrement dit les Cubains, qui arrivent illégalement aux USA, ce qui contraste avec les chasses à l'homme, les sévices physique et moraux, l'incarcération et l'expulsion dont sont victimes des milliers et des milliers d'autres étrangers arrivant de la même manière sur le territoire de la superpuissance.

En réponse à l'adoption, par 173 voix pour, de la résolution 57/11 de l'Assemblée générale qui réclame la levée du blocus contre Cuba, l'administration nord-américaine a tout simplement renforcé ses sanctions illégales.

La communauté internationale peut-elle laisser sans riposte une si grave violation du multilatéralisme, du droit international et des principes moraux qui régissent les relations internationales ?

Cuba revendique un ordre où le respect du droit international soit une obligation pour tous les Etats sans exception, en tant que paradigme imprescriptible de la coexistence pacifique et de la justice sur la planète. Forte de son droit et de son unité infrangible forgée dans sa bataille historique pour le plein exercice de sa souveraineté, Cuba saura résister et vaincre face aux tentatives des USA de lui faire renoncer à sa volonté inébranlable d'indépendance en la soumettant à la faim et aux maladies et en interposant les obstacles les plus variés à son bien-être et à son progrès économique et social.

L'information apparaissant dans ce Rapport, qui n'est qu'une partie de ce qu'il nous est possible de dire publiquement, comprend des exemples éloquentes et des données détaillées des dommages causés au peuple cubain par le blocus, et insiste sur ses retombées les plus récentes.

## **1.- LE BLOCUS DES USA À CUBA : MISE EN PLACE, APPLICATION ET DURCISSEMENT**

Toute analyse de la politique de blocus doit s'inscrire dans une perspective historique, la seule qui puisse permettre de prendre conscience des graves défis que la nation cubaine a dû relever pendant plus de deux siècles. Aucun pays n'a été soumis si continuellement au danger que représente un voisin aussi puissant qui a prétendu, tout au long de l'histoire, le dominer et l'annexer. Car l'histoire ne laisse aucun doute sur les visées réelles de la politique nord-américaine vis-à-vis de Cuba, surtout à partir du triomphe de la Révolution en 1959.

Anxieux de détruire le système politique, économique et social que le peuple cubain a établi dans le cadre de sa Révolution et qu'il a soutenu, consolidé et développé par sa volonté foncièrement majoritaire et absolument souveraine, les Etats-Unis poursuivent une politique hostile et agressive dont les sanctions économiques sont une pièce clef.

Des études préliminaires attestent que les dommages soufferts par Cuba par cette politique génocide pourraient dépasser d'ores et déjà soixante-douze milliards de dollars. Cette donnée, qui reste prudente, n'inclut pas les plus de cinquante-quatre milliards imputables aux dommages directs causés à des objectifs économiques et sociaux par les sabotages et les actions terroristes stimulés, organisés et financés depuis les Etats-Unis.

La fausseté absolue des excuses les plus diverses que les différentes administrations nord-américaines ont avancées pendant plus de quatre décennies afin de justifier cette guerre économique et politique contre Cuba apparaît au grand jour dans les documents officiels des USA déclassifiés en 1961<sup>2</sup> et prouvant de manière irréfutable, témoignages et preuves à l'appui, que cette politique a précédé les premières mesures adoptées par le Gouvernement révolutionnaire à partir de 1959.

La guerre économique a débuté bien avant que le blocus ne soit établi formellement par un décret du président Kennedy. Quant à son caractère extraterritorial, devenu institutionnel à travers la loi Torricelli de 1992, il a toujours touché le commerce, les relations financières et les investissements non seulement entre les deux pays, mais encore ceux de Cuba avec des tiers.

Le blocus a impliqué une rupture draconienne et abrupte de tous les liens de Cuba avec les USA, son marché le plus proche avec lequel l'île faisait historiquement le gros de son commerce extérieur et avait ses relations technologiques.

Cuba dut dès lors réorienter ses relations économiques et chercher dans des régions lointaines des sources de fournitures et de nouveaux marchés d'exportation. Ce qui a impliqué de très lourdes dépenses de fret et le surdimensionnement des stocks et des réserves, ainsi qu'un coût très élevé en immobilisation de ressources.

---

<sup>2</sup> Id.

Les problèmes économiques découlant du blocus furent aggravés ensuite par la désintégration du système de coopération économique socialiste (pays de l'Est et Union soviétique) dans laquelle Cuba était insérée et par la disparition de l'URSS elle-même, et donc par la désarticulation, une fois de plus, de son environnement économique direct.

Et les USA jugèrent dès lors que le moment était venu de porter le coup de grâce à la Révolution cubaine : ainsi, la loi Torricelli, entérinée par la Maison-Blanche en 1992, mit radicalement fin au commerce de denrées alimentaires et de médicaments que Cuba maintenait avec des filiales nord-américaines dans des pays tiers et instaura de très sévères prohibitions à la navigation maritime depuis et vers Cuba.

Mais comme ladite loi ne parvint pas à faire s'effondrer le système économique et politique de Cuba, la Maison-Blanche entérina en 1996 la loi Helms-Burton qui donna force de loi à toutes les interdictions du blocus, tenta d'empêcher tout investissement étranger à Cuba et institutionnalisa la subversion, financée et dirigée par le gouvernement nord-américain en guise de méthode pour briser la volonté d'indépendance du peuple cubain.

Ce cadre législatif dont la portée s'étend à toute la communauté internationale a été complété par des dispositions et des mesures ultérieures visant à durcir le blocus.

L'irrespect avoué des normes du droit international par le gouvernement nord-américain n'en est pas resté à cette loi Helms-Burton de 1996. Violant ouvertement la législation et les engagements des USA en matière de propriété intellectuelle et l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), le gouvernement a entériné la section 211 de la Loi « omnibus » d'assignations budgétaires (1999) qui vise à escamoter la marque de rhum Havana Club à ses propriétaires légitimes en en donnant la commercialisation aux Etats-Unis et dans des pays tiers à des réclamants illégitimes et illégaux.

Comme Cuba l'a dénoncé dans son rapport de l'an dernier (document coté A/57/264), la montée frauduleuse au pouvoir de George W. Bush a entraîné un regain de la rhétorique anticubaine et un soutien accru aux organisations extrémistes et terroristes d'origine cubaine en Floride envers lesquelles le locataire de la Maison-Blanche a des dettes électorales. Lié à ces groupes dont le peuple cubain connaît parfaitement les actions terroristes et les visées annexionnistes, il a durci la politique de blocus.

S'il est vrai que, tout au long de plus de quarante ans, les sanctions et les restrictions économiques ont toujours été accompagnées d'initiatives visant à créer, à financer et à diriger la subversion interne dans l'île, il n'en reste pas moins que cette administration-ci a élevé à des niveaux inouïs son soutien déclaré à la subversion de l'ordre constitutionnel cubain. Ainsi, la superpuissance a utilisé sa Section des intérêts à La Havane pour fournir des moyens et des ressources financières et donner des instructions à des groupes de mercenaires qu'elle paie, qui sont à son service et qui exercent leur action

subversive et annexionniste en violation déclarée de l'ordre institutionnel cubain et de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

A quoi s'ajoute la décision du président Bush de nommer et de promouvoir des fonctionnaires ouvertement anticubains à des postes clefs de son administration. Le discours constamment menaçant de Bush et de ces fonctionnaires, dont certains ont même précisé qu'une agression militaire n'était pas définitivement éliminée, prouve on ne peut mieux les dangers que court le peuple cubain,

La recrudescence de la propagande anticubaine et la violation des accords migratoires bilatéraux – entre autres, la réduction draconienne de la quantité de visas tant définitifs que temporaires que les USA se sont engagés à délivrer – visent à provoquer une crise migratoire qui offrirait un prétexte pour intervenir à Cuba.

Le 26 mars dernier, le secrétaire d'Etat Colin Powell a annoncé l'octroi de fonds fédéraux importants destinés à soutenir les transmissions illégales de radio et de télévision vers Cuba, en violation des règlements de l'Union internationale des télécommunications (UIT) : les plus de deux mille deux cents heures de transmissions hebdomadaires contre Cuba, qui violent notre espace radioélectrique, visent à stimuler la subversion interne, les sabotages, l'émigration illégale et à diffuser les mensonges et les affabulations les plus insolites contre notre pays.

Dans le cadre des engagements que l'administration Bush a assumés envers la mafia cubano-américaine de Miami, la radio créée par le gouvernement nord-américain en vue de favoriser la subversion à Cuba – baptisée en plus, par comble d'outrage, du nom de José Martí – a, le 20 mai dernier, commencé à transmettre sur quatre nouvelles fréquences, preuve évidente d'une escalade dans ce domaine, et provoqué des interférences de la radio cubaine.

Ce même jour, dans l'après-midi, la télévision que les services de propagande officiels des USA programment vers Cuba dans ce même but subversif a transmis de dix-huit heures à vingt-deux heures, depuis un avion des forces armées, utilisant des canaux et des systèmes légalement assignés à des stations de télévision cubaines et dûment inscrits à l'UIT, ce qui a perturbé gravement la télévision cubaine, entre autres des programmes éducatifs et culturels.

Auparavant, le 24 mars, l'Office of Foreign Assets Control (OFAC), du gouvernement nord-américain, qui veille à l'application du blocus, a émis de nouvelles réglementations visant à durcir cette politique hostile : elle a renforcé la prohibition faite aux Nord-Américains de se rendre à Cuba et elle a totalement éliminé les permissions octroyées à des voyages d'échange éducatifs et d'autres, dits « contacts de personne à personne ». Par ailleurs, en accord avec cette escalade agressive, elle a augmenté les facilités octroyées à ceux qui prétendent se rendre dans notre pays en vue d'approvisionner les groupuscules mercenaires qui conspirent pour détruire l'ordre constitutionnel cubain.

Ces nouvelles réglementations s'ajoutent au renforcement des sanctions infligées aux Nord-Américains qui vont à Cuba. L'un des cas les plus divulgués a été celui de Joan Slote, une retraitée du secteur de la santé, qui est venue voilà deux ans à Cuba pendant huit jours. Quel a donc été le grave crime de cette vieille dame de soixante-quatre ans ? S'être rendue à Cuba et avoir parcouru à vélo une partie de l'île. Pour cette gravissime violation des réglementations du blocus, elle a dû payer une amende de huit mille cinq cents dollars !

Par ailleurs, plus d'une dizaine de patients nord-américains qui avaient demandé, l'an dernier, l'autorisation de venir à Cuba pour y recevoir un traitement d'ozonothérapie dans une institution cubaine de grand prestige scientifique se sont vus interdits de le faire. Cette politique est-elle sensée ?

Faut-il rappeler que Cuba est le seul pays au monde interdit par loi aux Nord-Américains ?

Les ventes d'aliments à Cuba, autorisées tout récemment, sont de toute façon soumises à des procédures et des normes très complexes qui les entravent énormément<sup>3</sup> : ainsi, les sociétés nord-américaines doivent faire des démarches bureaucratiques tortueuses pour obtenir l'autorisation de vendre leurs produits à Cuba, tandis que notre pays, de son côté, doit payer ces achats en liquide, ne peut toucher de crédits financiers à ce titre, même pas du secteur privé, doit passer par des banques de pays tiers et le faire dans d'autres monnaies que le dollar, ce qui entraîne des pertes dans les opérations de change.

Les produits achetés par Cuba doivent être transportés dans des cargos nord-américains ou de pays tiers, une fois obtenu le permis correspondant, car nous ne pouvons pas le faire nous-mêmes, ce qui provoque des préjudices considérables.

Qui plus est, notre pays ne peut rien vendre aux USA, même à des industriels intéressés par les produits cubains, ce qui interdit de créer de nouvelles sources de revenus qui permettraient d'élargir ce commerce.

Enfin, aucun commerce n'est concevable entre deux Etats souverains sans qu'il existe entre leurs entreprises des relations normales qui permettent des négociations, des courants financiers réguliers, un transport aérien et maritime, des formules habituelles de soutien au commerce extérieur et l'accès aux crédits indispensables.

Le gouvernement nord-américain, profitant de ses puissants médias, tente d'imposer à l'opinion publique nationale et étrangère une image démoniaque du système politique, économique et social que le peuple cubain a librement choisi à une majorité écrasante, tout en faisant le silence sur le fait que la communauté internationale refuse la politique génocide de blocus sous laquelle plusieurs générations de Cubains ont vécu.

---

<sup>3</sup> Cf. Rapport du Secrétaire général : "Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les Etats-Unis d'Amérique", A/57/264, en date du 26 juillet 2002.

Il méconnaît par ailleurs et prétend occulter les résolutions contraires au blocus adoptées chaque année par l'Assemblée générale des Nations Unies depuis 1992 et ayant atteint l'an dernier une majorité sans précédent dans cet organe à participation universelle.

Loin de prêter l'oreille à la communauté internationale et à un groupe croissant de secteurs nord-américains, dont des représentants et des sénateurs tant républicains que démocrates, qui réclament un changement de la politique cubaine de l'administration actuelle, celle-ci n'a pas fait que durcir son discours dans un sens de confrontation : elle a continué de renforcer les mesures et les actions du blocus.

Or, toujours plus de personnes repoussent cette politique de blocus : la visite dans notre pays, au premier trimestre de 2003, de treize législateurs nord-américains et l'introduction au Congrès de six initiatives favorables à la levée du régime de sanctions constituent un exemple patent du rejet croissant, par d'importants secteurs de la société nord-américaine, de la politique anticubaine de l'administration en place.

Le maintien de cette politique agressive et l'hostilité croissante de cette administration envers le peuple cubain prouvent irréfutablement à quel point les principales autorités de la superpuissance se moquent du droit international, ainsi que des principes et des objectifs de la Charte des Nations Unies.

Alors que des menaces de guerre planent sur le monde et que la puissance la plus énorme de l'Histoire tente d'imposer une dictature nazi-fasciste au monde, le peuple cubain continuera de dénoncer la politique génocide de blocus et de défendre avec autant de fermeté et de décision les acquis qu'il a obtenus dans le cadre de profondes transformations révolutionnaires.

## **2.- L'EXTRATERRITORIALITÉ DE LA POLITIQUE DE BLOCUS**

Un bref recensement des principales lois sous-tendant l'application extraterritoriale de la politique de blocus suffit à comprendre l'immoralité des autorités nord-américaines quand elles prétendent faire accroire qu'il s'agit d'une question bilatérale.

En 1992, par suite du triomphalisme qu'avait engendré la victoire stratégique dans la guerre froide, les milieux impérialistes des USA jugèrent que le moment de détruire la Révolution cubaine était venu, ce qui explique l'adoption de la Loi dite de la Démocratie cubaine, ou loi Torricelli.

A l'époque, Cuba achetait des produits vitaux à des filiales ou subsidiaires de sociétés nord-américaines : en 1991, ce commerce s'était élevé à sept cent dix-huit millions de dollars, dont 91 p. 100 en médicaments et aliments. La loi Torricelli supprima ce commerce du jour au lendemain.

Cette même loi interdit l'entrée dans des ports nord-américains, et ce pendant cent quatre-vingts jours, de tout cargo, de quelque nationalité ou pavillon que ce fût, qui aurait touché un port cubain ou transporterait des marchandises à Cuba ou pour le compte de Cuba, par suite de son inclusion sur une « liste noire » qui viole carrément les normes les plus élémentaires de la liberté de commerce et de navigation régissant le droit international, les conventions internationales et les dispositions des Nations Unies en la matière.

Comme si ce mépris et cette violation du droit international ne suffisaient pas, les Etats-Unis adoptèrent en 1996 la loi Helms-Burton, qui visait non seulement à empêcher le commerce de Cuba avec le reste du monde, mais encore à freiner les investissements étrangers (capitaux, techniques et marchés) qui commençaient à entrer dans l'île.

Les Etats-Unis s'arrogent ainsi le droit de décider, officiellement et publiquement, de questions qui sont censées relever de la seule compétence des Etats.

Cette loi indique aussi au secrétaire d'Etat d'interdire l'entrée aux USA des fonctionnaires ou cadres des sociétés qui violeraient le blocus appliqué à Cuba et de dresser une liste des « excluibles ».

Bien que ces deux lois aient intensifié et aggravé cette violation inacceptable du droit international puisqu'elle reçurent l'aval du Congrès et de la Maison-Blanche, les dispositions précédentes et leur application pratique ont toujours impliqué une transgression de la souveraineté d'autres nations.

Le gouvernement nord-américain a appliqué sa législation d'une manière extraterritoriale, au mépris des intérêts légitimes de tiers qui souhaitent investir et développer des relations économiques et commerciales normales avec Cuba ; il a déclenché la traque de toute entreprise et de son personnel qui nouerait et se proposerait tout simplement de nouer des relations économiques, commerciales, scientifiques ou techniques avec Cuba.

Il n'existe aucun secteur de l'économie cubaine qui n'ait été touché par les retombées extraterritoriales de cette politique : des 625 millions de dollars de dommages infligés au commerce extérieur cubain en 2002 par le blocus, 178 200 000, soit 26 p. 100, en sont le résultat direct.

Les exemples ne manquent pas pour prouver la poursuite de cette politique-là qui ne souffre aucune exception, même pas au profit des alliés les plus proches des Etats-Unis. En voici quelques-uns :

- L'an dernier, l'ambassade cubaine au Royaume-Uni a voulu encaisser à la Citibank N.A. un chèque de trente mille livres sterling émis par l'agence de voyages First Choice Hollydays au titre de vente de cartes de touriste achetées à la représentation diplomatique, comme elle le fait depuis plusieurs années sans le moindre inconvénient. Or, en novembre 2002, la Citibank a rendu le chèque alléguant de l'impossibilité de l'honorer à cause des sanctions nord-américaines contre Cuba. L'agence de voyages a été surprise devant l'attitude de sa banque et a

dû recourir à une autre banque où le chèque a été encaissé sans la moindre difficulté. La Citibank N.A. de Londres est une filiale d'une banque nord-américaine et elle a dû agir ainsi, comme elle l'a reconnu par écrit, du fait que le blocus des USA s'étend aux succursales et aux banques de l'étranger.

- En février 2003, la compagnie britannique ITS Caleb Brett qui prêtait depuis vingt-cinq ans des services à l'entreprise cubaine Servicios Internacionales de Supervisión CUBACONTROL S.A. a décidé de suspendre toutes ses relations, compte tenu des réglementations de l'Office de contrôle des avoirs cubains, rattaché au département nord-américain du Trésor, et elle a donné des instructions à tous ses bureaux territoriaux dans le monde de ne pas répondre aux demandes de Cuba ni de fournir des services à toute cargaison destinée à l'île ou en provenant. L'entreprise cubaine a dû demander les services d'autres compagnies de supervision.
- Le 7 octobre 2002, la compagnie cubaine Aerocaribbean a dû retirer du circuit un Boeing 737 loué à la compagnie chilienne Skyservice et le ramener au Chili où il était immatriculé, par suite de l'annulation du contrat sous les pressions du gouvernement nord-américain. La preuve en est la communication envoyée par Boeing lui-même qui affirme que, suite à des décisions de ce gouvernement, elle ne pouvait fournir aucun produit, aucun service et aucun autre moyen à Skyservice à cause des opérations de charter de celle-ci avec Cuba. La compagnie cubaine, outre d'autres dommages, a perdu environ un million de dollars pour inexécution de contrats signés avec des tiers et annulation de négociations en cours pour des vols charters.
- Le département nord-américain du Trésor, dans le cadre d'une application résolument extraterritoriale de cette politique de blocus, maintient une liste de « nationaux spécialement visés » où figure, entre autres, la compagnie japonaise Kyoei International qui a de larges liens avec Cuba. Cette liste vise de toute évidence à effrayer d'autres sociétés, si bien que des compagnies comme Toyota et Mitsubishi refusent de faire des offres directes à Cuba pour ne pas courir le même sort que Kyoei et ne pas porter préjudice à leurs relations avec le marché nord-américain.
- Début février 2003, le journal électronique (Internet) *Fairplay Daily News* a informé que Ceres Terminal, Inc., une compagnie nord-américaine qui gère le terminal de conteneurs Fairview Cova, à Halifax (Canada), a refusé de coter le coût d'arrimage de la compagnie maritime italienne Costas parce que celle-ci fait escale à La Havane. Cette action répondait, selon les gérants, au conseil des avocats qui craignaient des problèmes éventuels avec Washington à cause de la présence de conteneurs chargés dans le port de La Havane.
- Début 2003, des négociations portant sur l'achat de récipients de compotes de nourrisson ont échoué parce que le fournisseur étranger redoutait des sanctions aux termes de la loi Helms-Burton. La recherche

d'un nouveau fournisseur a provoqué un retard considérable, ce qui a eu des répercussions sur l'industrie cubaine concernée.

- Le 23 mars 2003, un conteneur contenant 1 894 boîtes de jus de fruit de la marque Tropical Island, produites par la société cubaine Río Zaza et destinées à la compagnie japonaise Ashu-4, a été embarqué à La Havane, la traversée prévoyant une escale dans un port intermédiaire. Celle-ci, par décision d'un spécialiste de la compagnie maritime en vue d'économiser cinq jours de voyage, se fit à Los Angeles. Sur pression de autorités nord-américaines, le conteneur a été saisi sous prétexte des restrictions du blocus.

Ce dernier fait prouve jusqu'où peut aller en irrationalité et en ridicule cette politique de blocus. Les Etats-Unis, censément champions du libre commerce dans le monde, prétendent pourtant que le reste des pays se joignent à eux dans ce blocus contre Cuba, en violation des normes du libre-échange les plus élémentaires.

### **3.- RETOMBÉES SUR LA SANTÉ, L'ALIMENTATION, L'ÉDUCATION ET LA CULTURE**

Depuis plus de quarante ans, les systèmes nationaux de santé et d'éducation, et le droit du peuple cubain à l'alimentation ont fait l'objet prioritaire des agressions nord-américaines, et ce dès le début même de la politique génocide de blocus. Mais ces attaques ont aussi frappé la culture, qui, compte venu de sa valeur patrimoniale pour chaque peuple et pour l'humanité entière, est généralement respectée même aux cours des guerres les plus brutales.

Les actions visant à créer des conditions pour engendrer la faim et les maladies et donc, pour miner l'assise populaire de la Révolution ont toujours figuré dans l'arsenal des plans et des programmes concrets de la sale guerre que mènent les Etats-Unis.

#### **3.1- SANTÉ**

Les programmes mis en place à Cuba en vue de disposer d'un système de santé gratuit, moderne et efficace, touchant toute la population et lui assurant un niveau de protection élevé et une longue espérance de vie sont largement connus dans le monde. Et ce système de santé prioritaire se maintient malgré les difficultés économiques, ne cesse de se développer et permet d'obtenir d'importants acquis dans ce domaine.

Mais les services de santé cubains ont été constamment menacés par la politique de blocus nord-américaine. Les restrictions imposées à l'achat de fournitures et de techniques médicales d'origine nord-américaine, les retombées qu'elles ont sur les soins, l'impossibilité d'accéder à une information

scientifique et médicale de pointe ont causé des préjudices considérables aux services de la santé publique cubaine.

Faute de pouvoir disposer des médicaments ou des équipements nécessaires, les médecins cubains se sont retrouvés parfois dans l'impossibilité de sauver une vie humaine et de calmer les maux d'un patient, ce qui cause des dommages considérables, de nature physique et psychologique, à celui-ci, à sa famille et aux médecins eux-mêmes.

On trouvera ci-après certains des cas les plus récents :

- L'Institut de médecine tropicale Pedro Kouri n'a pu obtenir le kit de la société VITRO GEN qui permet de dépister le coronavirus responsable de la pneumonie atypique (SARS) et a dû se fournir en moyens de diagnostic auprès des tiers à des prix bien supérieurs.
- Les sociétés produisant des équipements et des réactifs de diagnostic sont à 70 p. 100 nord-américaines, si bien que Cuba doit importer d'Europe, bien plus cher, les intrants nécessaires aux laboratoires cliniques. Un simple exemple : les sociétés Beckman-Coulter, Dade-Behring, Abbot et Bayer ne permettent pas de vendre à Cuba leurs techniques dont certaines sont uniques au monde.
- Compte tenu des carences en médicaments, matériel jetable et pièces de rechange pour les équipements, surtout ceux destinés aux patients des services d'urgences, des salles de soins, des salles d'opération et autres, aussi bien d'adultes que d'enfants, le personnel médical doit travailler dans des conditions parfois très difficiles. Seuls ses grands efforts, son dévouement et sa formation scientifique lui ont permis de maintenir, voire d'améliorer de nombreux indicateurs de santé de leurs patients.
- Les soins à l'enfant cancéreux est l'un des secteurs les plus touchés par le blocus :
  - L'achat de cytostatiques, qui sont des médicaments cruciaux pour la survie de ces enfants, a souffert de graves préjudices car les transnationales nord-américaines ont acheté les laboratoires pharmaceutiques qui avaient des contrats avec Cuba.
  - La société nord-américaine Varian Medical Systems, après avoir acheté le secteur des équipements de brachythérapie de la société canadienne MDS Nordion's qui les fournissait jusque-là à Cuba, a annulé le contrat de vente d'isotopes radioactifs Ir-192 utilisés pour l'irradiation de tumeurs cancérigènes.
- Le programme de santé concernant les enfants ayant besoin d'une greffe a été touché par l'impossibilité d'acheter la technologie requise, si bien qu'il a fallu bien souvent, pour sauver leur vie, les envoyer à l'étranger pour y faire ces opérations très risquées, ce qui a entraîné des coûts financiers très élevés et beaucoup d'inconvénients aux familles.

- La qualité des soins prodigués aux enfants handicapés a été limitée par la pénurie de médicaments tels que les corticoïdes, les antibiotiques de troisième génération, les antioxydants et les sacs urinaires pour enfants, vendus moins cher sur le marché nord-américain auquel Cuba n'a pas accès.
- Les limitations dans le domaine épidémiologique s'étendent même à la collaboration entre des institutions scientifiques des USA et de Cuba. Ainsi le prouve le refus récent d'un projet d'étude du rotavirus – vecteur d'une maladie infantile sévère de type diarrhéique provoquant la mort de nombreux enfants, surtout dans le tiers monde - qui devait être financé par des centres scientifiques nord-américains. Cette étude aurait permis de connaître de quelle façon le rotavirus tourne à Cuba, ce qui est capital pour mettre au point un vaccin qui aurait de grandes répercussions sur la prévention du décès d'enfants par diarrhée dans le monde.
- Le docteur Roberto Fernández, chef du département de biosécurité de l'Institut de médecine tropicale Pedro Kouri, qui avait demandé à une importante compagnie nord-américaine son catalogue de biosécurité, ce qui constitue une pratique habituelle des centres scientifiques du monde entier pour obtenir des informations actualisées sur les offres disponibles sur le marché mondial, s'est vu opposé un fin de non-recevoir, la compagnie concernée s'étant bornée à lui adresser une télécopie indiquant son impossibilité d'accéder à sa demande compte tenu des prohibitions imposées par le département d'Etat nord-américain.
- La chloration de l'eau potable joue un rôle direct dans la santé humaine. Or, à ce jour, Cuba n'a pu identifier des fournisseurs de pièces détachées pour les équipements de chloration provenant des sociétés nord-américaines Wallace & Tiernan, et Capitol, compte tenu de l'impossibilité de les leur acheter directement. Les vendeurs identifiés dans d'autres pays proposent des offres coûtant jusqu'à soixante mille dollars plus cher.
- Les organisations non gouvernementales n'échappent pas à la portée de ce blocus criminel. Ainsi, Disarm Education Fund s'est vue interdire de donner des médicaments à Cuba tant que deux antibiotiques, Cipro et Doxycycline, qui servent entre autres à soigner les patients atteints d'anthrax, ne seraient pas retirés du lot, les autorités nord-américaines alléguant des raisons de sécurité nationale.
- Le 10 avril 2003, le département nord-américain du Commerce a ratifié à USA/Cuba Infomed, une ONG humanitaire de Californie, son refus définitif de lui accorder une autorisation d'exportation à Cuba, à titre de don, de quatre cent vingt-trois ordinateurs destinés à l'Institut de néphrologie et au réseau national de soins des maladies rénales et visant à faciliter une étude épidémiologique en vue de la prévention des maladies rénales chroniques, ainsi qu'au centre cardiologique de l'hôpital pédiatrique William Soler, au réseau national de maladies du cœur et à l'École latino-américaine de sciences médicales qui accueille

plus de sept mille jeunes provenant de familles modestes d'Amérique latine et des Caraïbes, des Etats-Unis et d'Afrique. Comme à des occasions antérieures, ces ordinateurs possédaient la même capacité de mémoire que ceux qu'on peut acheter dans n'importe quel magasin des USA. Or, selon la lettre, « les départements du Commerce, d'Etat et de la Défense des Etats-Unis ont abouti à la conclusion que cette exportation serait préjudiciable aux intérêts de la politique extérieure du pays. Le gouvernement des Etats-Unis a examiné votre lettre de contestation... et maintient sa décision de refuser cette demande compte tenu des capacités de traitement élevées de ces ordinateurs et du risque qu'ils ne soient détournés vers des usages et des usagers non autorisés. »

### **3.2.- ALIMENTATION**

Le secteur alimentaire a été l'une des cibles prioritaires de la guerre économique que le gouvernement nord-américain mène contre Cuba. Or, engendrer des conditions qui provoquent la faim et le désespoir constitue, aux termes du droit international, un crime de génocide et une violation du droit du peuple cubain à l'alimentation.

Les mesures du blocus touchent les importations de denrées alimentaires destinées à la population cubaine, tant de consommation familiale directe que de consommation dans les réfectoires d'écoles, de foyers du troisième âge, d'hôpitaux, de crèches, et ont une influence directe sur le niveau nutritionnel de la population et donc sur sa santé.

Les prohibitions imposées par le gouvernement nord-américain à l'importation de denrées alimentaires cubaines ont causé à notre pays un manque à gagner de 114 millions de dollars en 2002.

Le fait que les transactions se font dans une seule direction empêche aussi d'utiliser d'une manière rationnelle et efficace le transport car les cargos doivent rentrer à vide, même quand la destination suivante n'est pas les Etats-Unis.

Ainsi, le transport en vrac permettrait d'économiser environ 36 p. 100 des coûts : le fret pour une tonne se monte à environ 15,50 dollars, mais pourrait diminuer à 10 dollars si les cargos chargeaient des marchandises au retour vers les USA.

Le régime de disparités commerciales corroboré dans la loi dite de Réforme des sanctions commerciales et d'accroissement des exportations des Etats-Unis, datée d'octobre 2000, tout en ayant permis la vente contrôlée d'aliments à Cuba, constitue une preuve éloquent que le blocus, loin d'avoir été éliminé, est toujours en vigueur, y compris par la rigueur avec laquelle sont appliquées des restrictions supplémentaires à celles que contiennent des lois antérieures.

L'achat d'aliments, compte tenu de ces difficultés et des limitations imposées à ce commerce unidirectionnel, a été le fruit de gros efforts de la part de compagnies des deux pays en matière de négociation, de contrat et d'exécution des opérations.

Si le commerce bilatéral pouvait se faire dans des conditions normales, les agriculteurs et les consommateurs nord-américains, ainsi que tous les Cubains, en tireraient des bénéfices considérables.

Ainsi, si Cuba n'avait pas dû dépenser 22,4 millions de dollars de plus à importer des aliments depuis d'autres marchés, elle aurait pu acheter aux USA, l'an dernier, 52 000 tonnes de blé panifiable, 40 000 tonnes de riz et 4 000 tonnes de lait entier en poudre, ce qui aurait profité aux producteurs nord-américains.

L'agriculture, un secteur dont le développement est crucial pour la production d'aliments et donc pour une meilleure qualité de l'alimentation du peuple cubain, a souffert des préjudices de 108 500 000 dollars à cause du blocus.

L'exportation de fruits tropicaux aux USA constituait un poste traditionnel de Cuba avant 1959. De nos jours, compte tenu des avantages tarifaires qu'offre ce pays aux importations de fruits, Cuba pourrait exporter 13 000 tonnes d'avocats, de mangues, de noix de coco et de papayes, entre autres, pour un total approximatif de 25 millions de dollars.

L'exportation d'agrumes et dérivés implique un manque à gagner de 4,5 millions de dollars annuels du fait des cours et des frets. Dans ce secteur, Cuba pourrait situer la moitié de ses exportations annuelles sur le marché nord-américain, du fait, entre autres raisons, des dates de récoltes différentes à Cuba et en Floride, si bien que le produit cubain ne ferait pas concurrence au produit local.

Cuba doit importer des semences de pommes de terre à des frets de moitié supérieurs à ceux du marché nord-américain : rien qu'à ce titre, Cuba pourrait semer 2 300 hectares de plus et acheter au moins 57 000 tonnes de plus, au bénéfice de la population.

Le blocus empêche par ailleurs le secteur de la production animale d'avoir accès aux techniques de pointe développées aux USA en matière d'alimentation animale : si les éleveurs cubains y avaient accès, ils pourraient élever de 291 millions la quantité d'œufs et de 8 800 tonnes la production de viande de volaille.

Les préjudices directs du blocus sur la production avicole se monte à 59 600 000 dollars par an. Rien que pour acheter sur des marchés lointains des matières premières destinées à l'alimentation des volailles, le pays dépense plus de dix millions de dollars en sus.

Les restrictions imposées à l'achat de carburants, de pièces détachées pour les engins agricoles, le transport de marchandises, les moyens de protection des plantes et d'engrais ont une influence négative sur les rendements de

l'agriculture et de l'élevage. Le pays doit importer chaque année près de 35 000 pneus, dont 80 p. 100 d'Asie et le reste d'Europe de l'Est, ce qui entraîne des frets supplémentaires de près de 500 000 dollars.

La médecine vétérinaire est aussi touchée par les pressions qu'exercent les autorités nord-américaines en vue d'entraver l'achat de matières premières destinées à la production de médicaments, d'équipements et de kits diagnostiques, ces derniers étant produits exclusivement par des sociétés nord-américaines dans la plupart des cas. Ces mesures ont une incidence directe sur la lutte contre les épidémies qui touchent le cheptel cubain, dont certaines ont été introduites à Cuba dans le cadre de l'agression bactériologiques des USA. Rien que pour faire à deux de ces épidémies : la dermatose nodulaire bovine et la varroase des abeilles, le pays dépense près d'un million de dollars par an.

### **3.3.- EDUCATION**

Tous les Cubains bénéficient, sans distinction de sexe, de couleur de peau, de credo politique ou religieux, d'un même accès gratuit à tous les niveaux d'enseignement, enseignement supérieur compris.

Le système éducationnel cubain a, pendant plus de quarante ans, subi de lourdes pertes par suite de la guerre économique des USA. La recrudescence du blocus dans la dernière décennie a eu une influence négative sur l'approvisionnement en moyens pédagogiques de base.

Compte tenu des restrictions imposées par le blocus, le pouvoir d'achat en vue de l'importation de moyens et de ressources destinés aux écoles cubaines a diminué de 25 à 30 p. 100 depuis le début des années 90, car il faut les acheter sur des marchés lointains et parfois plus cher. Rien qu'en 2002, Cuba a importé des marchés asiatiques des moyens pédagogiques pour un montant de 11 700 000 dollars, alors que ces mêmes achats sur le marché nord-américain auraient permis de réduire les frais de frets et donc d'acheter plus pour autant de dépenses.

Les difficultés d'achats ont porté préjudice à la distribution de crayons, de cahiers et de papier qui n'atteint pas encore la moitié de celle de 1989. Au prix de gros efforts, Cuba ne peut imprimer que la moitié des livres de texte et des bibliographies complémentaires dont elle a besoin, tandis que les laboratoires de physique, de chimie et de biologie, ainsi que les ateliers d'enseignement professionnel du secondaire vieillissent et se détériorent.

Un des secteurs les plus touchés a été le Système de l'enseignement spécial, qui a dû affronter de nombreuses difficultés, du fait du blocus, dans un domaine aussi sensible.

Le pays a dû acheter des machines Braille nécessaires à l'apprentissage des enfants aveugles ou mal voyants sur d'autres marchés, à raison de mille dollars pièce, alors qu'elles ne coûtent que sept cents aux USA. La même situation se répète dans le cas du papier brailleur indispensable dans ce genre d'enseignement.

Le programme national de construction d'écoles spéciales a été aussi touché par cette politique criminelle. Si le blocus cessait, un changement significatif se produirait dans l'enseignement spécial : il serait dès lors possible de bâtir toutes les écoles prévues dans ce domaine et de mieux insérer dans la société les enfants et jeunes handicapés.

Bien que ces préjudices aient influencé négativement un meilleur développement des capacités et des habiletés des enfants et jeunes Cubains, le gouvernement a mobilisé de grosses ressources et a formé des professeurs qualifiés pour maintenir les acquis éducationnels et contrer les entraves du blocus.

Aux carences découlant de la recrudescence du blocus, le gouvernement cubain a opposé sa volonté politique de maintenir et d'élever les connaissances de la population, comme le prouve le fait qu'il a assigné en 2003 plus de trois milliards de pesos, soit 23,8 p. 100 du budget total, au système éducationnel.

Bien que la communauté internationale, dont l'Unesco, ait reconnu ses programmes éducationnels, la société cubaine aspire à des niveaux de culture générale intégrale plus élevés encore pour atteindre une place de tout première catégorie à l'échelle mondiale en éducation et en culture.

Ce qui explique les nombreux programmes éducatifs en cours depuis 2000.

Ainsi, le Programme d'informatique éducationnelle qui vise à équiper tous les établissements d'enseignement des ordinateurs nécessaires au travail de tous les élèves ; le Programme de formation de professeurs qui vise à répondre à une demande croissante ; le Programme de formation d'animateurs culturels qui permettra une meilleure promotion de l'art et de la culture dans chaque école et communauté.

Par ailleurs, le Programme audiovisuel a permis de doter chaque école d'un téléviseur par salle de classe et d'un magnétoscope pour cent élèves, tandis qu'une nouvelle chaîne éducative couvre maintenant tout le pays et qu'une seconde sera lancée prochainement.

Actuellement, 74 p. 100 des élèves du primaire se trouvent dans des classes d'un maximum de vingt élèves, et l'on travaille d'arrache-pied pour atteindre 100 p. 100, tandis qu'un programme similaire a débuté dans le premier cycle du secondaire.

Cuba a réitéré sa disposition de partager ses acquis avec d'autres pays du monde et a offert à l'Unesco les nouvelles méthodes mises au point par ses pédagogues.

### 3.4.- CULTURE

Depuis plus de quarante ans, le blocus prive les peuples nord-américain et cubain du meilleur de leur culture du fait qu'il limite ou interdit les présentations réciproques de leurs artistes et écrivains. Ces sanctions absurdes ont eu des conséquences sur les programmes de développement culturel du gouvernement cubain.

Ainsi, Cuba ne peut accéder au marché des biens et services culturels des USA pour y acheter les intrants nécessaires à la création et à l'enseignement artistiques et au fonctionnement des industries culturelles, tandis que les créateurs cubains se voient empêchés d'exercer leurs droits intellectuels et que le ministre de la Culture ne peut participer à des réunions de ses homologues sur le continent.

L'une des mesures gouvernementales les plus ridicules est l'interdiction faite aux artistes cubains de se présenter à titre commercial aux USA, puisqu'ils n'ont pas le droit de signer des contrats de travail et donc de toucher les cachets pertinents, même pas au bénéfice de leur représentant, malgré l'intérêt des impresarios, des producteurs et des institutions de commercialiser la production culturelle et artistique cubaine.

Ce marché a été historiquement ouvert à la présentation de musiciens cubains et un cadre d'échanges artistiques de grande importance ainsi que de promotion et de production discographiques. Ainsi, de mai 2002 à avril 2003, trente-deux groupes artistiques cubains ont offert quatre cent quatre-vingt-dix-sept prestations, ce qui, compte tenu de leur qualité, de leur prestige et de leur public, leur aurait rapporté plus de treize millions de dollars.

Le droit d'auteur et le paiement correspondant sont reconnus par presque tous les pays du monde. Pourtant, les intellectuels cubains ne peuvent l'exercer aux Etats-Unis du fait du blocus.

Bien que le Congrès ait, en 1994, modifié la loi sur le libre-échange des idées par le biais de l'amendement Berman, en vertu duquel la loi reconnaît que les compositeurs cubains peuvent bénéficier du paiement des droits d'auteur pour l'interprétation publique de leurs œuvres ou leur diffusion radiophonique, les organisations nord-américaines pertinentes refusent d'engager des négociations ou des relations de travail avec les éditeurs cubains.

De ce fait, les paiements dus aux créateurs cubains sont bloqués sur des banques nord-américaines et, pis encore, ont été mis à la disposition des sociétés d'auteurs des USA, ce qui est tout à fait illégitime et constitue un vol.

Par ailleurs, les banques nord-américaines retardent les virements de fonds que reconnaît ladite loi, afin, censément, de ne pas violer les réglementations

établies par le blocus et vérifiées par l'OFAC, ce qui entraîne une dépréciation monétaire.

Le fait que Cuba ne puisse pas participer au marché nord-américain de l'art représente un préjudice considérable : elle ne peut assister à des enchères comme celles de Christie's et Sotheby's, ni à des foires d'art comme Art Miami et Art America, ni présenter des expositions commerciales. Quand on sait que c'est aux USA que se trouvent les galeries et les foires les plus importantes au monde, on comprend les préjudices incalculables que cela entraîne pour les créateurs cubains.

Des auteurs cubains de grand prestige international ne peuvent, dans une grande mesure, être publiés aux USA, ce qui entraîne des dommages culturels et économiques difficilement calculables.

Le marché de langue espagnole aux USA est l'un des plus importants du pays. Le fait que les livres cubains n'ont pas accès à ce marché ou ne peuvent y participer que de façon très limitée du fait des entraves bureaucratiques, des obstacles tarifaires et des problèmes de transport soit les exclut soit les empêche d'être compétitifs.

Les rapports commerciaux engagés auprès de distributeurs potentiels des livres cubains sont également entravés : les pressions et les sanctions appliquées à des contreparties nord-américaines, voire à des pays tiers, pour bloquer ces relations et interdire leur participation à des foires ou des salons, comme la foire de Miami, sont de notoriété publique. Exemple : l'annulation des négociations pour des publications destinées à Miami à travers la société Lecturum, dont le siège social est au Mexique.

Le fait que le pays doive acheter les intrants nécessaires à l'industrie de l'art sur de lointains marchés, d'où un enchérissement des frets, faute de pouvoir le faire sur le marché nord-américain a des retombées très négatives sur la culture nationale.

Aucun secteur n'y échappe. C'est le cas du Ballet national de Cuba, dont le prestige est largement reconnu dans le monde entier, qui ne peut acheter aux USA les ballerines, les tutus et autres intrants nécessaires aux décors et aux accessoires, ce qui provoque des difficultés lors de certaines représentations et des dépenses supplémentaires.

L'impossibilité d'importer des USA constitue un des principaux problèmes du Fonds cubain de biens culturels : ainsi, alors qu'il pourrait y acheter à douze dollars le mètre carré le verre opale Spectrum utilisé par les artisans vitriers pour fabriquer des lampes selon les techniques traditionnelles des résilles de plomb, ainsi que pour d'autres travaux de décoration et d'ambiance, il doit l'acheter en Italie à quarante et un dollars ou en Espagne à trente-six.

Ce même préjudice touche des produits comme les peintures, les huiles, les acryliques, les matériaux de support comme Gessos, les toiles de lin, de coton, imprimées ou crues, les pinceaux, les brosses, les vernis, etc.

Cuba a perdu d'importants distributeurs d'autres pays du fait de leur absorption par des sociétés nord-américaines. Ainsi, la société discographique cubaine EGREM a souffert de grosses pertes financières du fait qu'elle a dû remplacer son distributeur en Espagne, Distrimusic S.A., racheté par Warner qui refuse de travailler avec Cuba.

L'impossibilité d'exposer des créateurs cubains aux Etats-Unis porte préjudice non seulement à ceux-ci, mais encore aux collectionneurs nord-américains : de nombreux marchands et galeristes souhaiteraient rehausser leurs collections par de l'art cubain, voire ouvrir de nouveaux circuits commerciaux à partir du vaste mouvement de plasticiens et artisans cubains talentueux, mais le blocus ne leur permet de le faire qu'en passant par des tiers, ce qui provoque toujours des doutes sur l'authenticité de l'œuvre et sur son appartenance légale.

Par ailleurs, l'OFAC interdit à des Nord-Américains de faire des coproductions cinématographiques directement avec des Cubains ou de s'allier à des tiers pour produire des documentaires informatifs qui impliqueraient des transactions avec Cuba ou avec des Cubains. Cette prohibition a été particulièrement négative pour l'Institut cubain de l'art et de l'industrie cinématographiques (ICAIC), qui ne peut ainsi faire fonction de prestataire de services à des productions de cinéma qui auraient dû se tourner à Cuba.

Par exemple, il lui a fallu renoncer à un projet sur la vie d'Ernest Hemingway compte tenu des prohibitions du blocus, d'où un manque à gagner d'environ trois millions de dollars.

Pareillement, il a dû renoncer à un autre projet qui aurait abordé la vie d'un personnage historique du continent américain parce que le « climat hostile » des Etats-Unis envers Cuba aurait censément entraîné des risques pour les participants. Il s'agissait d'une production de cinquante millions de dollars, dont la moitié serait revenue à Cuba.

Mais les retombées négatives du blocus n'ont pas freiné le développement culturel du peuple cubain durant ces quarante-quatre ans. Le gouvernement cubain, conscient qu'une culture générale intégrale magnifie et élève toujours plus les potentialités créatrices de l'être humain, a lancé ces dernières années plusieurs programmes qui élèveront les connaissances culturelles de la population à des niveaux sans précédent.

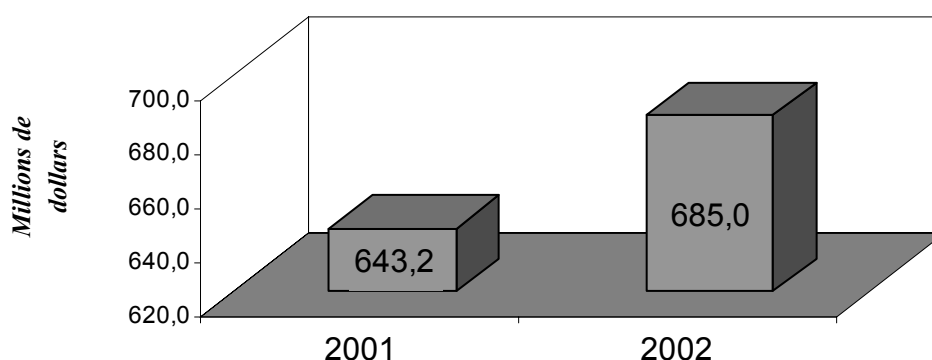
Sans culture, pas de liberté possible. La justesse de cette pensée, qui ne se borne pas à la culture artistique, mais qui implique le concept de culture générale intégrale, dont la formation professionnelle et les connaissances élémentaires dans une grande quantité de disciplines ayant à voir avec les sciences, les lettres et les sciences humaines, stimule aujourd'hui les efforts du pays dans ce sens.

#### 4.- RETOMBÉES SUR LES EXPORTATIONS ET LES SERVICES

La politique injuste du blocus économique, commercial et financier appliquée par le gouvernement des Etats-Unis à Cuba a des retombées toujours plus négatives sur le commerce extérieur.

Les réglementations et législations arbitraires de cette politique pernicieuse continuent d'entraver le développement économique et le bien-être social du peuple cubain, du fait qu'elles provoquent des pertes sensibles en ressources et en devises : en 2002, le blocus a causé au commerce extérieur cubain des pertes calculées à 685 millions de dollars, soit 41,8 millions de plus qu'en 2001.

*Préjudices comparés infligés par le blocus au commerce extérieur cubain  
(2001-2002)*



En 2002, les pertes subies par Cuba du fait de contrats passés à des prix plus élevés que la normale se sont chiffrées à 403 500 000 dollars ; du fait de conditions de financement plus défavorables, à 62 300 000 et du fait de coûts de transport et de fret supérieurs, à 65 800 000.

De plus, il faut signaler un manque à gagner de 119 200 000 dollars d'exportations. Avec ces ressources, Cuba aurait pu acheter 100 000 tonnes de poulet, 100 000 tonnes de maïs et de blé panifiable, 500 000 tonnes de riz non décortiqué (paddy) et 20 000 tonnes de soja.

Parmi les facteurs qui touchent le plus les exportations cubaines, figurent le coût du transport maritime (fret), les taux de change (les prix étant cotés, facturés et encaissés dans des monnaies différentes), les primes d'assurance sur les cargaisons et le transport, les opérations bancaires, l'aggravation des risques et des dommages aux marchandises du fait de longues traversées, le stockage des produits pour pouvoir atteindre des quantités suffisantes à un transport rentable et la surprime d'assurance pour utilisation de cargos âgés de vingt ans ou plus.

Le blocus frappe tous les secteurs de l'économie cubaine.

Les préjudices aux exportations de sucre non raffiné ont été calculés à 182 900 000 dollars en 2002, dont 179 300 000 dus à l'impossibilité de vendre sur le marché nord-américain où Cuba aurait pu exporter plus de 800 000 tonnes à des prix préférentiels en vertu du système de contingentement par pays établi en 1992 par le département nord-américain de l'Agriculture dont elle est exclue.

Les limitations imposées par la loi Torricelli ont, à titre d'enchérissement des frets, provoqué en 2002 des pertes proches d'un million de dollars aux importations de carburants.

De leur côté, les sociétés pétrolières qui forent à Cuba sont contraintes de recourir à des produits et services plus chers de 25 p. 100 à la normale, soit des déboursements en excès de 157 700 000 dollars en 2002.

Les exportations de nickel ont entraîné des dépenses supplémentaires de 6 560 000 dollars du fait, entre autres causes, du recours à des intermédiaires pour placer le produit sur le marché mondial, des obstacles à la réalisation d'embarquement périodiques sur des lignes internationales et de l'éloignement des marchés.

Ainsi, à cause du blocus, l'entreprise cubaine Pedro Sotto Alba-Moa Nickel S.A. a dû en 2002 déboursier plus de 9 760 000 dollars en sus à titre de frets d'importations, du fait de l'éloignement des marchés.

Les télécommunications ont subi de lourdes pertes dans les domaines des téléphones fixe et portable, des systèmes d'alarme, du commerce électronique et des communications postales, entre autres. Rien qu'en ce qui concerne le téléphone, les pertes se sont chiffrées à 21 700 000 dollars durant les douze derniers mois.

Une des sociétés du secteur, CUBACEL, n'a pu signer des contrats de roaming automatique avec les opérateurs de téléphone portable du continent américain, car toutes les compagnies chargées de fournir la signalisation parmi les opérateurs de la norme TDMA et les formats établis pour les échanges de fichiers de facturation sont nord-américains, le département du Trésor leur ayant refusé l'autorisation de prêter ces services. Les pertes ont été calculées à deux millions de dollars.

Le blocus a eu des retombées négatives sur les exportations et importations d'acier. Ainsi, les exportations d'acier inoxydable qui contient du nickel ont été sévèrement entravées car les produits dans ce cas ne peuvent entrer aux USA. Le blocus entraîne chaque année des pertes de dix millions de dollars à l'industrie de l'acier.

Ne pouvant utiliser le dollars des Etats-Unis dans ses transactions commerciales et financières extérieures, Cuba doit passer par des monnaies de pays tiers, bien que ses principaux produits d'import-export soient cotés sur le marché mondial en dollar. Ceci a entraîné de lourdes pertes économiques du fait des mouvements d'appréciation et de dépréciation du dollar par rapport aux monnaies des principaux partenaires économiques du pays, puisque les

contrats d'exportation se font dans la monnaie nord-américaine et les encaissements dans d'autres monnaies.

Tout ceci aggrave les risques de change et provoque plus d'incertitude à la planification et à la gestion économiques réelles, et donc des coûts d'opération accrus.

Les préjudices causés au tabac, un des secteurs d'exportations clefs, ont été de l'ordre de 61 millions de dollars. La seule société Habanos S.A. a essuyé des pertes de 18 millions.

L'industrie hôtelière n'échappe pas aux retombées négatives du blocus, ce qui est d'autant plus grave qu'elle est la source de revenus principale de l'économie cubaine.

Deux exemples le prouvent :

- La société Cubanacán a engagé depuis 1993 les services d'Utell International qui est un système de réservations mondial dont le siège social est à Omaha (USA). Ce sont toutefois les bureaux du Mexique et du Royaume-Uni qui se chargeaient de la destination Cuba. C'est ce dernier qui avait signé un contrat direct avec Cubanacán, les réservations se faisant soit par Internet soit pour courrier électronique. Les ventes des réservations des trois dernières années se chiffraient à environ trois millions de dollars. Mais la compagnie a été rachetée par Pegasus Solution, nord-américaine, et dès lors la quantité de réservations a commencé à diminuer par rapport aux années précédentes. Utell a finalement informé sa contrepartie cubaine, en septembre 2002, que, par suite de pressions subies en tant que filiale nord-américaine et sur recommandations de son service juridique, elle devait cesser sur-le-champ toute relation avec des hôtels cubains. Cubanacán a de ce fait, de janvier 2002 à avril 2003, essuyé des pertes de 1,4 million de dollars par suite de cette rupture de contrat.
- En mars 2002, le bureau londonien du groupe hôtelier Jardines avait fait savoir son intérêt d'explorer le marché cubain. Aussitôt, un partenaire aux USA a exprimé son « inquiétude » au sujet de ces éventuelles opérations à Cuba, en allusion au blocus et à ses implications. Si bien que ledit groupe a informé l'ambassade cubaine de Londres qu'il ne pourrait donner cours à son intérêt qu'une fois les relations normalisés entre Cuba et les USA.

En plus des restrictions mentionnées jusqu'ici, la loi relative au blocus interdit aux Nord-Américains de se rendre à Cuba, ce qui viole, soit dit en passant, un de leurs droits constitutionnels de libre déplacement.

Cette interdiction a des retombées négatives sur l'industrie touristique cubaine. Des études de l'université de Denver (Colorado) et de la société consultative The Brattle Group indiquent que si cette interdiction était levée, le secteur touristique cubain encaisserait près de 576 millions de dollars rien que la

première année et que les croisiéristes pourraient se monter chaque année à 500 000, qui dépenseraient environ 70 millions de dollars à Cuba.

Le blocus viole par ailleurs les normes et préceptes de la Convention sur l'aviation civile internationale (Convention de Chicago), en particulier l'article 44 relatif à ses fins et à ses objectifs, tout en visant à isoler Cuba du système international.

L'aviation civile a essuyé cette dernière année des pertes de 142 600 000 dollars, pour les causes déjà exposées dans le rapport que Cuba a adressé au secrétaire général en 2002<sup>4</sup>, dont l'impossibilité d'acheter et de louer des avions de fabrication nord-américaine, Cuba devant dès lors les louer à d'autres fournisseurs, ce qui enchérit les coûts, puisqu'elle ne peut opérer sur le marché des USA : ainsi, Cubana de Aviación a dû louer des Airbus 320 et des DC-10 à des coûts supplémentaires de dix millions de dollars.

Les chiffres ci-dessus ne sont que ceux qui peuvent être dûment quantifiés, de sorte que les pertes réelles sont bien plus élevées.

## **5.- RETOMBÉES SUR LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES, SCIENTIFIQUES, CULTURELS ET SPORTIFS ENTRE LES PEUPLES NORD-AMÉRICAIN ET CUBAIN**

Les échanges libres de nature universitaire, scientifique, culturelle et sportive entre les peuples sont un droit largement reconnu par la communauté internationale. Or, les peuples cubain et nord-américain ont été soumis à des entraves sans précédents dans ce domaine.

La restriction au libre déplacement, par suite des sanctions et des menaces contre les Nord-Américains qui viennent à Cuba, et le déni de visas à des scientifiques, artistes, sportifs et autres personnalités cubaines, constituent les mesures les plus habituelles en l'occurrence.

Un très grand nombre de réglementations empêchent les Nord-Américains d'aller à Cuba, dont la violation peut entraîner des peines de jusqu'à dix ans de privation de liberté et des amendes d'un million de dollars pour les personnes juridiques et de 250 000 pour les personnes naturelles ; ainsi que des sanctions civiles de jusqu'à 55 000 dollars par violation.

L'exemple suivant illustre l'absurdité de cette politique. L'assemblée annuelle de l'Association américaine des agences de voyages (ASTA) s'est tenue à Honolulu en novembre 2002. Elle a inclus un séminaire sur le potentiel de voyages de Nord-Américains à Cuba. Le vice-président de l'ASTA, Paul Ruben, a affirmé à la presse que « l'ASTA n'avait jamais réalisé un programme si réglementé. Les participants ont dû signer des formulaires dans lesquels ils acceptaient que les voyages à Cuba étaient soumis à de sévères restrictions. » Ce séminaire était simplement informatif.

---

<sup>4</sup> Rapport au Secrétaire général : « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les Etats-Unis d'Amérique », A/57/264, en date du 26 juillet 2002.

De même, les Etats-Unis imposent des restrictions à l'entrée de personnalités cubaines dans le but évident d'éviter que les Nord-Américains connaissent la vérité sur Cuba : soit ils refusent les visas, soit ils les retardent soit ils imposent des procédés administratifs qui compliquent grandement les démarches (entretien personnel, empreintes digitales, tarifs accrus des nouvelles démarches, entre autres).

Toujours plus de citoyens et de législateurs nord-américains se montrent en désaccord avec cette politique, mais, loin de l'alléger, l'administration la renforce.

Par ailleurs, alors que toujours plus d'institutions éducationnelles nord-américaines se rendaient dans l'île, l'administration, en pleine escalade agressive, a annoncé le 24 mars de nouvelles mesures pour restreindre ces échanges : ainsi, les parents d'élèves prétendant faire des études à Cuba devront obtenir un permis spécial pour leur rendre visite. Cette politique est-elle vraiment rationnelle ? Qui favorise-t-elle à part l'extrême droite nord-américaine et la mafia terroriste d'origine cubaine de Miami ?

Ci-dessous quelques exemples parmi les plus patents.

Des musiciens de la taille de Chucho Valdés, Lázaro Ross, le groupe Sampling et Equis Alonso, nominés au prix Grammy Latino 2002, n'ont pu participer à la cérémonie faute d'avoir reçu le visa correspondant, ce qui est d'autant plus inexplicable qu'ils s'étaient rendus plusieurs fois déjà aux USA.

Les autorités nord-américaines délivrent parfois des visas à un groupe artistique, mais à pas à tous ses membres. Ainsi, l'orchestre Aragón, invité à une tournée dans plusieurs villes des USA et même au siège des Nations Unies, a dû la faire sans son directeur, Rafael Lay, et sans Roberto Espinosa.

Sur le marché de l'art, les lieux de présentation, les réservations de billets d'avions et d'hôtels, les contrats pour l'infrastructure nécessaire, entre autres, exigent des dépenses préalables de la part des agents et des promoteurs. Le fait qu'il n'est jamais sûr, compte tenu de ces refus ou retards de visas, que les artistes cubains, dont les tournées sont organisées des mois, voire des années à l'avance, puissent vraiment se présenter au moment indiqué implique un risque énorme. Ceci, bien entendu, provoque la réticence des agents et organisateurs de spectacles face à une éventuelle tournée d'artistes cubains, car, même si ceux-ci sont très cotés dans des circuits donnés, des festivals et autres scènes, la possibilité de lourdes pertes financières par suite de leur absence refroidit toujours plus l'intérêt des impresarios.

Le guitariste nord-américain Ry Cooder, l'un des architectes du succès international de Buena Vista Social Club, a été contraint par son gouvernement de suspendre sa collaboration avec des musiciens cubains et a dû payer une amende de cent mille dollars en accord avec les réglementations du blocus. Cooder a travaillé avec de artistes cubains de la taille de Compay Segundo, Omara Portuondo, Eliades Ochoa et Ibrahim Ferrer, primés par un Grammy pour Buena Vista Social Club et nomimés aux Oscars pour le documentaire homonyme du cinéaste allemand Wim Wenders.

Comment les autorités nord-américaines s'arrogent-elles le droit de censurer la musique et l'art auxquels la population peut avoir accès ? Pourquoi, sinon pour leurs prétentions de domination hégémonique, empêchent-elles un droit aux échanges culturels, scientifiques, techniques et éducatifs entre les peuples cubain et nord-américain, droit entériné par des nombreux instruments internationaux des droits de l'homme ?

En ce qui concerne les sports, les autorités nord-américaines ont, en à peine onze mois, refusé le visa à trente-neuf sportifs cubains qui devaient participer à cinq compétitions internationales, dont le Championnat du monde de basket-ball hommes (décembre 2002, Porto Rico) et la Coupe du monde de lutte libre (avril 2003).

Les scientifiques cubains se sont vus refuser plus de dix demandes de visas en un an. Ainsi, le docteur Luis Herrera, directeur général du Centre d'ingénierie génétique et de biotechnologie, n'a pu participer à deux réunions sur des vaccins, dont la Conférence internationale sur les vaccins et l'immunisation parrainée par l'Organisation panaméricaine de la santé.

L'insanité de ces prohibitions est telle qu'elle touche même l'Organisation des Nations Unies. Ainsi, Eusebio Leal, Historien de la ville de La Havane, n'a pu répondre à l'invitation de Koffi Annan, son Secrétaire général, de participer à la rencontre de tous les ambassadeurs de bonne volonté et messagers de la paix.

Ce même phénomène s'est passé avec d'autres fonctionnaires et diplomates cubains invités à des réunions internationales tenues aux USA. Ainsi, le 13 mai 2003, le directeur de collaboration internationale du ministère cubain de la Science, de la Technologie et de l'Environnement, et une spécialiste, n'ont pu, faute de visa, participer à la réunion du Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), où le premier devait représenter les intérêts des seize pays de la circonscription des Caraïbes dont Cuba est membre.

Dans le cadre de ce durcissement des sanctions contre les voyages entrepris par l'administration actuelle, le département du Trésor a adressé des centaines de lettres, appliqué des centaines d'amendes, a harcelé et tenté de juger des Nord-Américains pour « violation de blocus » et des prohibitions de voyages.

L'OFAC ne cesse de menacer et de harceler les institutions et les organisations qui prétendent venir à Cuba, exerçant des pressions sur des ONG qui ont l'autorisation de voyager pour qu'elles se subordonnent aux intérêts anticubains de Washington, ou retardant les délais de délivrance de permis ou les refusant.

L'un des derniers exemples en date est celui de Population Services International (PSI), une ONG qui mène trois projets de concert avec le Centre national de prévention du sida, rattaché au ministère de la Santé publique, et ONUSIDA, en vue de commercialiser des condoms sur le marché cubain et de mener des campagnes de promotion et de divulgation de prévention de cette maladie. PSI est parvenu à faire renouveler son permis par le département du Trésor en avril 2003 à condition que la coopérante du projet, Pamela Rita

Faura, qui avait pris la résidence temporaire à Cuba dans ce but, ne reste dans le pays que deux semaines par mois, ce qui l'oblige à voyager constamment dans des pays voisins pour pouvoir rentrer ensuite à Cuba. La mesure gouvernementale vise de toute évidence à contraindre l'ONG de mettre un terme à sa collaboration compte tenu des dépenses de voyage que cela entraîne dans ces nouvelles conditions.

Le maintien du blocus par les USA constitue un défi évident à la majorité de l'opinion publique nord-américaine et aux valeurs partagées par la communauté des nations en matière d'échanges universitaires, scientifiques, culturels et sportifs.

## **6.- RETOMBÉES SUR D'AUTRES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE CUBAINE**

Il serait bien trop long de citer tous les exemples qui prouvent les privations et les difficultés qu'entraîne le blocus pour le peuple cubain depuis plus de quarante ans. On en trouvera quelques-uns ci-après :

- La compagnie nord-américaine Lifeline Technology est la seule à produire des contrôleurs de fiole de vaccin (VVM selon le sigle anglais). En 1999, alors qu'un de ses scientifiques participait à la conférence de biotechnologie à La Havane, l'OFAC a adressé à la société une lettre rappelant l'interdiction de tout échange commercial et financier ou de voyage à Cuba. Par ailleurs, cette société n'a pu vendre ces contrôleurs à Cuba bien que l'Organisation mondiale du commerce ait servi d'intermédiaire pour en obtenir l'autorisation du département du Trésor, si bien que l'Unicef n'a pas accordé à Cuba des contrats d'achat du vaccin cubain contre l'hépatite B en 2003 faute des contrôleurs susmentionnés.
- Le rhum Havana Club a été l'une des marques cubaines les plus lésées par la politique de blocus. La section 211 de la loi « Omibus » d'assignations budgétaires de 1999, votée par des procédés frauduleux avec le concours de législateurs très liés aux intérêts anticubains, a permis de priver la société mixte cubano-française Havana Club Holding de son droit légitime de faire enregistrer cette marque et de la vendre par conséquent aux USA, ce qui a causé des préjudices se montant à trente-huit millions de dollars, sans parler des 625 000 dollars de frais juridiques qu'elle a dû déboursier dans son procès contre la compagnie Bacardi. Et sans parler du fait que le département du Trésor a confisqué les sommes payées pour l'achat de ce rhum par des clients de pays tiers ayant viré par l'intermédiaire de banques nord-américaines.
- Le blocus interdit Cuba d'accéder aux financements des organismes multilatéraux et régionaux de développement. Durant l'exercice fiscal 2002, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement ont débloqué des crédits de 4 365 000 et 4 548 000 dollars respectivement destinés à des projets en Amérique latine. Si Cuba y avait eu accès, elle aurait pu bénéficier d'environ 200 millions de

dollars, ce qui aurait pu lui permettre d'exécuter des œuvres sociales et d'infrastructure importantes, comme la réparation et la modernisation technologique de nombreuses installations de santé publique, pour ne citer qu'un exemple.

- Le laboratoire de tropicalisation LABET, le seul de ce genre en Amérique latine et dans les Caraïbes, ne peut échanger des expériences avec son seul homologue du continent américain, ATLAS Q-LAB (Material Testing Solutions), parce que c'est un laboratoire du gouvernement nord-américain. Il a aussi beaucoup de mal à acheter des équipements, du matériel jetable, des ustensiles de laboratoire et des réactifs chimiques, parce qu'il ne peut se fournir directement sur le marché nord-américain.
- L'Institut cubain de la radio et de la télévision (ICRT) achète 95 p. 100 des produits dont il a besoin de 20 à 30 p. 100 plus cher que s'il se fournissait auprès des fabricants et distributeurs principaux des USA. Ainsi, en 2002, il a essayé d'acheter quatre links de micro-ondes au Canada ; le vendeur ayant appris la destination finale a annulé la vente et l'ICRT a dû les acheter en Europe bien plus cher.
- La société canadienne CEGERCO a refusé d'exécuter le projet du mur-écran de l'hôtel annexe du Parque Central sous prétexte qu'elle est une société mixte avec les USA et que ses partenaires lui ont dit qu'elle ne pouvait faire des affaires avec Cuba.
- Les préjudices causés aux entreprises d'importation du ministère de la Construction se sont chiffrés, de juin 2002 à avril 2003, à environ 7,8 millions de dollars, un excédent qui aurait pu être alloué à la récupération des 69 726 logements touchés par des phénomènes naturels récents (cyclones et pluies intenses) et pas encore restaurés, malgré les efforts du gouvernement cubain qui n'est parvenu qu'à en restaurer 57 413.
- La société canadienne Imaging Research Inc., a refusé de livrer des logiciels déjà payés au Centre d'ingénierie génétique et de biotechnologie dans le cadre d'un projet informatique financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), parce que son principal actionnaire est une société nord-américaine.
- Bien que près de quatre-vingts bateaux de croisière passent chaque semaine autour de l'archipel cubain, depuis des ports de la Floride et à destination des Antilles, d'Amérique central et d'Amérique du Sud, Cuba ne peut établir des lignes régulières dans ses ports malgré l'intérêt manifesté par plus d'une compagnie de plaisance.
- Le système d'entreprises du ministère du Transport a subi des préjudices pour 96 millions de dollars, du fait que les navires faisant du commerce avec Cuba n'ont plus le droit de toucher un port nord-américain pendant cent quatre-vingts jours, qu'il ne peut utiliser des

- dollars dans ses transactions et qu'il doit acheter ses équipements plus cher, entre autres limitations et prohibitions du blocus.
- Un projet de commerce électronique est en cours à Santiago de Cuba depuis 2000 avec le soutien de l'Union internationale des télécommunications (UIT), afin de permettre aux producteurs de l'Est de l'île de vendre leurs biens et services sur Internet, fondamentalement aux pays caribéens. Le projet a dû être paralysé faute de la technologie de certificats numériques dont les fournisseurs sont des sociétés nord-américaines qui n'ont pas le droit de la vendre à Cuba.
  - Faute de pouvoir acquérir les techniques de cryptographie indispensables au commerce électronique, Cuba ne peut pleinement participer au programme que développe l'UIT. On peut trouver un exemple éloquent de ces restrictions sur le site <http://channels.netscape.com/ns/browsers/download/jsp>.
  - L'industrie halieutique a aussi souffert de lourdes pertes du fait des mesures injustes du blocus : plus de 3 670 000 dollars de juin 2002 à avril 2003, un somme qui aurait permis d'acheter 5 401 tonnes de poisson.
  - L'activité d'assurances et de réassurances d'opérations est aussi touchée par le blocus, dans la mesure où le capital nord-américain prédomine sur le marché financier, ce qui entraîne des retards dans les exécutions, des restrictions de marche et des coûts accrus par suite de ce qu'on appelle le « risque Cuba ». De nos jours, 90 p. 100 du marché de Lloyds, la plus importante maison de réassurances du monde, est concentré dans du capital de société nord-américain, si bien qu'elle ne peut opérer avec Cuba qui se voit ainsi privée d'une grande partie dudit marché et doit donc opérer à des tarifs non concurrentiels. Les opérations de réassurances des agences d'assurance de crédit à l'exportation en sont un exemple : les assurances pour l'exportation à Cuba sont de 30 p. 100 plus chères que la normale du fait du contrôle du marché par les sociétés nord-américaines. Cuba doit donc payer plus cher la protection requise.
  - Du fait du blocus, Cuba ne peut acheter directement aux producteurs les lubrifiants et les additifs, matières premières fondamentales des lubrifiants finis. D'où un enchérissement du coût des importations. Ainsi, en 2002, la société CUBAMETALES a dû payer 8,6 millions de dollars de plus, car les crédits octroyés par les différents vendeurs ont été au taux du LIBOR (taux interbancaire offert à Londres) plus de 6 à 11 %, alors que le marché international prête au LIBOR plus 2 %.
  - En 2004, tous les membres associés de la Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication (SWIFT), un système de télécommunications bancaires et financières mondial, devront opérer un changement technologique pour pouvoir commencer à utiliser le système SWIFTNet, qui sera la nouvelle infrastructure mondiale de services de messagerie sécurisée. Cette nouvelle connexion implique

obligatoirement un équipement de réseau fourni par SWIFT et connu comme M-CPE (*Managed Customer Premises Equipment*), dont chaque usager aura besoin pour accéder au réseau IP sécurisé (SIPN) à travers une ligne louée (par exemple, Reuters), et un logiciel nommé SWIFTNet Link (SNL), qui permet d'accéder aux services de SWIFTNet sur le SIPN. L'achat par Cuba du SNL Developers Toolkit présuppose que les autorités nord-américaines autorisent SWIFT à lui vendre le module correspondant au logiciel de sécurisation que cette société a mis au point, la même autorisation devant être obtenue pour l'achat des cartes intelligentes et des lecteurs correspondants, fournis par une seule société nord-américaine, Datakey Inc. Voilà maintenant six mois que la Banque centrale de Cuba attend cette autorisation sans laquelle toutes les banques du pays devront sortir du système en question, avec les coûts que cela implique sans parler des dépenses déjà engagées pour l'installer.

## CONCLUSIONS

- La recrudescence de la politique de blocus et l'escalade croissante des agressions contre le peuple cubain – dont la menace d'invasion armée – prouvent éloquemment que l'administration Bush refuse de respecter la volonté de la majorité écrasante de la communauté internationale qui a exprimé sa position dans les résolutions successives de l'Assemblée générale des Nations Unies.
- La poursuite et le renforcement de la politique illégale du blocus contre Cuba donnent un nouvel exemple du mépris affiché par l'administration républicaine des USA envers le droit international et le multilatéralisme.
- Pas une seule activité économique et sociale du peuple cubain n'est à l'abri de l'action destructive et déstabilisatrice de l'ensemble très complexe des actions et des mesures incluses dans la politique de blocus nord-américaine. Des études préliminaires indiquent que les pertes économiques totales subies par Cuba en plus de quatre décennies de blocus pourraient dépasser d'ores et déjà les 72 milliards de dollars.
- L'extraterritorialité de ce blocus, institutionnalisée et systématisée par les lois Torricelli et Helms-Burton, tout en constituant une violation du droit international, a provoqué de lourdes pertes à l'économie cubaine ces dix dernières années.
- Le fait que l'actuelle administration nord-américaine n'ait pas interdit les récentes ventes d'aliments à Cuba ne doit pas être interprété comme un assouplissement du blocus. Tant s'en faut. Les nombreux obstacles et les restrictions rigides imposés à ces ventes prouvent la profondeur et la portée de cette politique illégale de sanctions unilatérales.
- Les peuples cubain et nord-américain ont été privés, par suite de visées de domination illégitimes, de leurs droits à des échanges bilatéraux

mutuellement avantageux dans les domaines universitaire, scientifique, culturel, touristique et sportif, les prohibitions et les limitations dans ce sens ayant été aggravées par les réglementations émises aux USA en mars dernier.

- Cuba a le droit et le devoir de continuer de dénoncer les préjudices que cette politique de blocus a imposées à son peuple et les violations du droit international qu'elle implique. Cuba réitère une fois de plus sa volonté de défendre – par la force de sa vérité et de ses idées, en tout premier lieu – le droit de son peuple d'établir son système politique, économique et social en toute souveraineté. Ni les menaces ni les agressions ne parviendront à faire plier la volonté du peuple cubain de défendre les profondes transformations révolutionnaires qu'il a opérées et qui lui ont apporté tant de dignité et tant de bénéfices ces quarante-quatre dernières années.
- Aussi Cuba prie-t-elle instamment la communauté internationale de s'exprimer une nouvelle fois sans ambages en faveur de la levée du blocus économique, commercial et financier appliqué par les Etats-Unis d'Amérique, et de défendre ainsi l'idéal d'un monde meilleur où la justice et le droit seront les mêmes pour tous.